



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 111372

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la diffusion dans notre pays de l'oeuvre de Primo Levi. En effet, l'oeuvre de cet auteur humaniste, s'il en est, qui fut rescapé du camp d'Auschwitz et qui en tira des règles de vie d'une rare profondeur, mériterait d'être mieux connue dans notre pays. Ses réflexions personnelles irriguent la pensée juive, mais ne sont pas suffisamment répandues dans l'ensemble de la population française, notamment dans la jeunesse. Il pourrait donc s'avérer intéressant en collaboration avec son collègue de l'éducation nationale, d'« initier une semaine Primo Levi, ainsi qu'un prix « Primo Levi » sur la tolérance, à promouvoir sur les thèmes d'intérêt privilégiés de cet auteur qui mérite d'être mieux connu. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette question

Texte de la réponse

L'intérêt de la diffusion de l'oeuvre de Primo Levi, notamment auprès des jeunes générations de notre pays, n'a pas échappé aux ministères chargés de l'éducation et de la culture. Le témoignage de cet auteur sur l'univers concentrationnaire, si c'est un homme, a fait l'objet d'une inscription au programme officiel du baccalauréat pour les classes de terminales littéraires au cours de l'année 2002-2003. À cette occasion, a paru un grand nombre de publications critiques et d'analyses qui ont mis en lumière l'importance de cette oeuvre. L'entrée de Primo Levi dans le panthéon classique des auteurs étudiés dans l'enseignement secondaire constitue une reconnaissance significative. Par ailleurs, une rapide consultation des catalogues des bibliothèques publiques, du ressort des collectivités territoriales, montre que l'oeuvre de Primo Levi figure en très bonne place dans leurs collections. Il n'existe pas, en effet, à ce jour, de prix Primo Levi. En revanche, diverses distinctions, tels le prix Unesco de l'éducation pour la paix ou le prix littéraire Lucien Caroubi pour la paix et la tolérance, récompensent déjà les artisans de la paix, de la tolérance ou du dialogue entre les cultures, bien au-delà du prix Nobel pour la paix. Le ministère de la culture et de la communication reste attentif à toute initiative émanant des amis de cet auteur pour lui rendre hommage et promouvoir la diffusion de son oeuvre humaniste.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111372

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12317

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1562